

TARIFS et AIDES 2023

M I C R O - C R È C H E P R I V É E

La Petite Bulle



3 B rue des Landes

69290 CRAPONNE

contact@lapetitebulle.net

04.78.73.74.27

06.60.08.75.92

LES FORMULES D'ACCUEIL ET LEURS TARIFS - 2023 :

Heures d'accueil hebdomadaires	<u>Taux horaire pour les familles ayant un revenu (N-2) :</u> ≤ 21 661 € pour 1 enfant à charge ≤ 24 735 € pour 2 enfants à charge ≤ 27 809 € pour 3 enfants à charge + 3 074 € au-delà de 3 enfants	<u>Taux horaire pour les familles ayant un revenu (N-2) ne dépassant pas :</u> 48 135 € pour 1 enfant à charge 54 968 € pour 2 enfants à charge 61 801 € pour 3 enfants à charge + 6 833 € au-delà de 3 enfants	<u>Taux horaire pour les familles ayant un revenu (N-2) :</u> > 48 135 € pour 1 enfant à charge > 54 968 € pour 2 enfants à charge > 61 801 € pour 3 enfants à charge + 6 833 € au-delà de 3 enfants
A partir de 50h	7,50 euros/heure	7,80 euros/heure	8,35 euros/heure
De 40h à 49h45	8,00 euros/heure	8,60 euros/heure	9,00 euros/heure
De 30h à 39h45	8,85 euros/heure	9,15 euros/heure	9,65 euros/heure
Moins de 29h45	9,90 euros/heure	9,95 euros/heure	10,00 euros/heure

Ces tarifs comprennent les couches lavables, les repas & goûters (bio et/ou issus de productions locales), ainsi que les frais d'entretien.

- Les frais d'inscription s'élèvent à 80 euros -

AIDE FINANCIERE DE LA CAF

Vous pouvez bénéficier du CMG (Complément de Libre Choix du Mode de Garde) (<https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/vie-personnelle/le-complement-de-libre-choix-du-mode-de-garde-cmg>).

Plafonds* de revenus 2021 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023			
Enfant(s) à charge	Tranche 1 : revenus inférieurs à	Tranche 2 : revenus ne dépassant pas	Tranche 3 : revenus supérieurs à
1 enfant	21 661 €	48 135 €	48 135 €
2 enfants	24 735 €	54 968 €	54 968 €
3 enfants	27 809 €	61 801 €	61 801 €
Plus de 3 enfants	3 074 €	6 833 €	

MONTANT DE L'AIDE (un minimum de 15% de la dépense restera à votre charge)

Âge de l'enfant gardé	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
- de 3 ans	911,23 €	785,51 €	659,84 €
de 3 ans à 6 ans	455,62 €	392,76 €	329,93 €

CREDIT D'IMPOT

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour vos frais de garde d'enfants de moins de 6 ans, en cas de garde hors du domicile.

Conditions à remplir :

Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt si les conditions suivantes sont remplies :

- Votre enfant doit être âgé de moins de 6 ans le 1er janvier de l'année d'imposition.
- Etre à votre charge.

Dépenses prises en compte :

Il s'agit des dépenses que vous supportez effectivement, déduction faite des aides suivantes, reçues pour la garde de vos enfants :

- Aides à la garde d'enfant reçues par la CAF,
- Indemnités pour frais de garde versées par votre employeur.

Calcul du crédit d'impôt :

Il est égal à 50 % des sommes versées, dans la limite de :

	Par enfant		Par enfant, en cas de garde alternée
Somme à déclarer	3500 maximum	€	1750 € par enfant
Crédit d'impôt	1750 maximum	€	875 € par enfant